

## Note sur un cas d'empoisonnement par la teinture d'iode ;

Par le DR. A. DAGENAI.

Comme les cas d'empoisonnement par l'iode sont assez rares, j'ai cru devoir vous rapporter le cas suivant ; quoique les symptômes n'aient pas été bien graves, il peut toujours servir à faire connaître jusqu'à quel point certaines constitutions peuvent supporter cette substance.

Vers la fin de Juillet dernier, C... M... barbier de la rue Lagau-chetière, arriva à mon bureau pâle et tout essoufflé, disant qu'il venait de s'empoisonner avec de la teinture d'iode. Il est bon de vous dire que ce Monsieur ayant été employé dans une pharmacie, en Italie, a l'habitude de garder des remèdes chez lui et de les administrer aux membres de sa famille ainsi qu'à lui-même. Voulant prendre un laxatif, il avait pris une demi-once de teinture d'iode pour de la teinture de rhubarbe et lorsqu'il s'est aperçu de son erreur il en avait avalé au moins trois drachmes. Effrayé, il courut à mon bureau, mais me trouvant absent, il alla chez le Dr. Bruneau qui lui donna quelque chose. Revenu à sa maison, il prit ce que lui avait donné le médecin et il provoqua des vomissements en se mettant les doigts dans la gorge ; puis il avala une grande quantité d'amidon. Mais souffrant encore et inquiet, il revint à mon bureau une demi-heure après l'accident, moment auquel je le vis. Il me dit sentir des douleurs assez fortes dans les intestins et l'estomac ; mais ce qui le faisait souffrir le plus, c'était une sensation de chaleur très vive dans l'œsophage et le pharynx comme s'il venait de prendre des aliments brûlants. Le malade était très nerveux, mais je pense que cet état était plutôt dû à la peur qu'au remède même, quoique les auteurs de toxicologie, entr'autres Orfila, donnent des tremblements nerveux comme effet de l'empoisonnement par l'iode. Je commençai par le tranquilliser et lui prescrivis de continuer à boire des tisanes émollientes, principalement de la tisane de graines de lin. De plus je lui ordonnai de prendre deux drachmes de tartrate de soude et de potasse de demi-heure en demi-heure, espérant, que comme ce sel est très soluble, une partie pourrait se combiner avec l'iode et former de l'iodure de potassium et diminuer ainsi l'action irritante du poison. C'est ce qu'il fit depuis deux heures de l'après-midi jusqu'à cinq heures. Jugeant alors qu'il était inutile de continuer plus longtemps le sel de la Rochelle, je lui dis de ne continuer que les émollients.

Le lendemain matin, le malade se plaignait des mêmes douleurs que la veille, mais elles étaient moins intenses. Il avait eu un peu de diarrhée pendant la nuit avec d'assez fortes coliques que j'attribuai autant au tartrate de soude et de potasse qu'il avait pris qu'à l'iode. Je prescrivis une dose d'huile de ricin et la continuation de la tisa-